
LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES PÊCHES

Ministères concernés	Agriculture et pêche Transports, équipement, tourisme et mer
Programmes concernés	Gestion durable de l'agriculture, de la pêche et du développement durable Sécurité et affaires maritimes
Contexte de l'audit	<p>Pour soutenir le monde de la pêche confronté à une crise profonde liée en particulier à la raréfaction de la ressource, le ministre de l'agriculture et de la pêche prépare un « plan d'avenir » de la pêche, porteur de réformes structurelles.</p> <p>La Cour de justice européenne a condamné la France à une astreinte semestrielle de 58 M€, pour insuffisance de son outil et d'autres contentieux risquent de survenir.</p> <p>Pour une mise en œuvre optimale de ce plan, les services de l'État ont une obligation de modernisation :</p> <ul style="list-style-type: none">- le contrôle physique de la pêche est dispersé entre de nombreuses administrations (affaires maritimes, douanes, marine nationale, gendarmerie, DGCCRF de façon variable d'un département à l'autre), et son efficacité doit être optimisée.- Les outils de gestion informatique des données de la pêche ne sont pas assez performants et fiables.
Objectifs de l'audit	<p>Dans ce contexte, l'audit a pour objectifs de faire des propositions en vue de :</p> <ul style="list-style-type: none">- réformer la gestion des droits à produire (quotas) et l'organisation professionnelle,- adapter le système d'information de la pêche pour permettre à la France de mieux gérer les quotas de pêche et les droits afférents,- réorganiser les services en charge des contrôles de la pêche afin de rationaliser les moyens matériels et humains dévolus à ces contrôles.
Composition de l'équipe d'audit	<ul style="list-style-type: none">➤ Inspection générale de l'agriculture➤ Contrôle général économique et financier